

1	Patrick Ollier et Philippe Yvin dévoilent 6,4 milliards d'euros d'investissement pour dessiner le Grand Paris.....	1
2	Patrick Ollier : « La Métropole est déjà entrée dans l'action ».....	2
3	Grand Paris : les départements haussent le ton	5
4	Santini pousse son projet contesté de « Grand Paris de l'eau »	6
5	Réforme de l'assurance-chômage: le gouvernement ménage les syndicats	7
6	Gouvernance de l'assurance-chômage : les deux voies de réforme selon Terra Nova	8
7	Pour mieux contrôler les chômeurs, Pierre Gattaz propose un «contrôle journalier»	9
8	Gattaz avertit : gare à ce que le bonus-malus sur les CDD ne devienne pas le compte pénibilité de Macron !	10
9	L'apprentissage, le parcours mal-aimé des Français que le gouvernement souhaite réenchanter	12
10	French Tech Diversité, un (petit) coup de pouce contre les inégalités dans la tech.....	14
11	Macron enclenche la réforme de la sécurité.....	16
12	La hausse de la CSG votée par les députés	18
13	La droite veut amplifier les baisses de charges des entreprises.....	19
14	Eric Woerth : « Le budget de Macron est injuste »	20
15	Brexit : les négociations achoppent sur le coût du divorce	22
16	Conseil européen : Merkel remet la question turque sur la table.....	24

::: ILE-DE-FRANCE

L'OPINION – 18/10/2017

1 **Patrick Ollier et Philippe Yvin dévoilent 6,4 milliards d'euros d'investissement pour dessiner le Grand Paris**



Philippe Yvin est président du directoire de la Société du Grand Paris, Patrick Ollier de la Métropole du Grand Paris

La Société et la Métropole du Grand Paris, qu'ils président respectivement, révèlent les noms des 56 lauréats du concours « Inventer la métropole »

Jour J pour inventer la métropole ! Patrick Ollier, le président de la Métropole du Grand Paris et Philippe Yvin, [président du directoire de la Société du Grand Paris](#), dévoilent mercredi au pavillon Baltard les lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

Lancé il y a plus d'un an, cet appel à projets est né en mars 2016, au Mipim – le grand salon de l'immobilier de Cannes – lorsque celui qui était alors ministre de l'économie, Emmanuel Macron, avait lancé l'idée de créer des hubs autour du futur Grand Paris qui seraient autant de lieux où l'on créerait des activités nouvelles, des logements et autres projets culturels. Une idée reprise sous l'aile conjointe de la Métropole et de la Société du Grand Paris, sur le principe du grand concours « Réinventer Paris » ayant abouti la même année.

Ces deux organismes ont mis 56 sites fonciers à disposition et proposé aux grands promoteurs, aménageurs et urbanistes de s'associer pour y imaginer des projets innovants de construction. Pas moins de 420 candidatures ont été reçues, « émanant de groupements composés d'architectes, de promoteurs et d'investisseurs, parmi lesquelles plus de 326 start-up, associations et PME innovantes », précisent les organisateurs du concours. Les lauréats désignés mercredi soir se lanceront dans des projets urbains totalisant plus de 6,4 milliards d'euros d'investissements dans la métropole et représentant des dizaines de milliers de nouveaux logements ou des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux.

Sur ces 56 sites retenus, 19 appartiennent à la Société du Grand Paris, autour de quelques-unes des futures gares du Grand Paris Express, ce qui explique la présence de Philippe Yvin aux côtés de Patrick Ollier. Alors que [les premiers travaux ont débuté pour la construction du métro automatique](#) de 180 kilomètres qui doit relier l'ensemble des communes du Grand Paris dans quinze ans, le concours « Inventons la métropole » marque le véritable début des grands projets immobiliers qui doivent transformer la capitale française et sa proche banlieue.

Cyrille Lachèvre

LE PARISIEN – 18/10/2017

2 Patrick Ollier : « La Métropole est déjà entrée dans l'action »



Paris (75), le 17 octobre 2017. Patrick Ollier président de la Métropole du Grand Paris.

[A l'occasion de la conclusion de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », Patrick Ollier, président de cette Métropole, évoque le rôle et l'avenir de la structure.](#)

Même si son président s'en défend, assurant que de nombreuses autres actions ont déjà été menées depuis sa création il y a vingt et un mois, c'est un peu le premier acte visible de la Métropole du Grand Paris (MGP). La présentation ce mercredi au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne (94) des 57 lauréats de l'appel à projets d'aménagements « Inventons la métropole du Grand Paris » donne (enfin serait-on tenté de dire), une visibilité à cette très contestée intercommunalité géante. Coquille vide pour les uns, inutile, voire dangereuse pour d'autres, la métropole a pourtant un rôle essentiel à jouer selon Patrick Ollier, confiant dans la volonté du président de la République de la renforcer. Le président de la MGP, maire LR de Rueil-Malmaison, ex-ministre et président de l'Assemblée nationale, défend sa Métropole. Interview.

La proclamation, mercredi des lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » ne représente-t-elle pas, en fait, le premier acte réel de la Métropole ?

Pas du tout. Nous avons déjà fait beaucoup de choses, lancé de nombreux projets. Comme Vélib' Métropole qui permet de créer près de 400 stations hors Métropole grâce à l'aide financière de la MGP. On a aussi joué un rôle dans la candidature aux J.O. en participant à la réalisation du centre aquatique, seule construction durable, et nous assurerons ensuite la gestion de l'équipement. Autre action : nous participons au guichet unique post-Brexit qui vise à attirer les entreprises étrangères à Paris. Et il y a bien sûr cet appel à projets, le plus grand concours européen d'architecture et d'urbanisme. Tout cela en 21 mois seulement...

Quel est l'objectif de ce concours ?

On l'a lancé il y a un an pile. L'idée était de demander à tous les maires qui le souhaitent de proposer des sites ouverts à des projets d'aménagement privés. 112 sites ont été retenus pour lesquels nous avons reçu 420 dossiers en tout. Le jury a dû faire des choix. Ce concours va permettre de rendre lisible et crédible la Métropole. Il représente 9 000 emplois par an sur une durée de 7 ans et plus de 7 Mds € d'investissements privés à venir. A quoi sert la Métropole ? Voilà la réponse. Nous sommes le seul levier à pouvoir le faire. Cette métropole est opérationnelle et est déjà entrée dans l'action.

On parle beaucoup des projets d'Emmanuel Macron pour la Métropole. En savez-vous plus ?

Il n'a pas changé par rapport à ce qu'il a dit durant la campagne. Il reste favorable à une métropole forte et il a l'intention de la renforcer. Il donnera ses orientations majeures lors de la conférence territoriale prévue dans la deuxième quinzaine de novembre. Il y aura ensuite concertation qui aboutira à un projet de loi en février ou mars prochain pour être voté en juin.

Le périmètre actuel de la Métropole qui correspond à la Petite couronne plus quelques communes de l'Essonne et du Val-d'Oise vous paraît-il le bon ?

A titre personnel, je pense qu'elle devrait être élargie car il lui manque de la cohérence. Son périmètre devrait être plus représentatif de la zone dense, en allant au-delà de la petite couronne. On a parlé de Roissy ou Saclay, j'y ajouterai le triangle de Gonesse. C'est la direction vers laquelle il faut s'orienter. Mais ce n'est pas à moi de tenir le stylo.

Et le projet de supprimer les départements de Petite couronne ?

Je n'ai jamais demandé la suppression des départements mais cette idée me va plutôt bien. Ce serait plutôt cohérent.

Comprenez-vous les réactions de rejet de certains élus, de Grand couronne notamment qui craignent pour le développement de leurs territoires ?

Non, je ne comprends pas ce raisonnement. Il y a des potentiels de développement aussi importants en grande couronne que dans le reste de la région. On n'est pas en compétition les uns contre les autres, c'est absurde. En revanche, on est en compétition, tous ensemble, pour que la Métropole devienne la première place financière d'Europe.

Certains font pourtant partie de vos amis politiques...

A mes collègues qui s'élèvent contre la métropole, je voudrais dire qu'il faut se serrer la main plutôt que se taper sur la figure. Je respecte beaucoup mes amis, Patrick Devedjian comme Valérie Pécresse. Je comprends très bien que Patrick Devedjian à qui je dis « ton département va disparaître » me dise, « Mais je n'ai pas envie de disparaître ». Je n'ai aucune intention de me fâcher avec eux mais je dis que le combat qu'ils mènent n'est pas le bon combat.

Grand Paris : Valérie Pécresse fait de la résistance



C'est un débat qui tombe à pic ! Ce mercredi 18 octobre, une séance plénière du conseil régional sera consacrée à... La réforme institutionnelle en Ile-de-France. L'occasion pour la Valérie Pécresse d'avancer ses pions, au lendemain de la réunion publique organisée par les cinq présidents des départements franciliens de droite ce mardi soir à Versailles, prônant « une métropole régionale ambitieuse ».

Car la présidente LR de la région francilienne ne cesse de le répéter depuis plusieurs semaines : le périmètre idéal de la métropole correspond selon elle aux frontières actuelles de l'Ile-de-France. Ce serait donc logiquement à la région d'en prendre les commandes en étendant ses compétences et en fusionnant région et métropole. Une idée qu'elle compte détailler et soumettre aux élus ce mercredi.

« La vraie question à se poser est : « pourquoi crée-t-on une métropole du Grand Paris ? », détaille Valérie Pécresse. Sa réponse suit aussitôt : « Il s'agit de jouer dans la cour des grandes métropoles mondiales... Et surtout de passer devant Londres en inventant un concept beaucoup plus moderne, tourné vers l'avenir ».

Pour faire face à ce défi, les limites actuelles de la petite couronne, qui semblent aujourd'hui privilégiées par le chef de l'Etat pour renforcer la MGP, seraient sous dimensionnées. Toujours selon la présidente de la région capitale, qui s'appuie sur une étude de l'IAU IDF (Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France), seule la région, qui regroupe 12 millions d'habitants avec un PIB de 650 Mds €, a la taille et le poids nécessaires pour rivaliser avec le Grand Londres (14 millions d'habitants et 665 Mds € de PIB). La petite couronne, elle, ne représente - que - 7 millions d'habitants et 520 Mds €. Et les projections en matière de démographie et de développement économique sur quinze ou trente ans montrent que l'avenir se joue en Grande couronne.

Bien sûr, pour rendre cette région métropole efficace, l'Etat devra accepter de se désengager un peu plus en renforçant les compétences de la collectivité francilienne en matière de développement économique, de formation et d'emploi... En attendant, consciente que la partie est loin d'être gagnée, Valérie Pécresse entend engranger les soutiens. Avec ce débat, la présidente LR espère sans doute également pousser ses opposants de la région à afficher un front uni avec la majorité. Pas gagné.

« La date choisie n'est pas un hasard », soupçonne Arthur Clouzeau, directeur de cabinet du groupe socialiste à la région. « Bien sûr, nous appelons de nos vœux la dynamique métropolitaine mais il faut aussi qu'elle soit un outil de solidarité. La question n'est pas région ou métropole mais comment tout cela s'articule »...

Les groupes « Alternative Écologiste et Sociale » et Front de gauche se montrent plus directs. Pour Mounir Satouri, président du groupe écologiste, « la région doit être renforcée, dans sa capacité stratégique de programmation pour préserver l'environnement, un aménagement durable du territoire ». Idem pour Céline Malaise, présidente du groupe FDG, qui considère que la région est désormais la plus à même de porter le « fait métropolitain » à condition qu'elle assume des politiques publiques volontaristes et solidaires ! » Et de réclamer un référendum sur le Grand

Paris. Du côté du FN enfin, on rejette la métropole tout en réclamant plus de pouvoirs pour les maires et les départements. On le voit, le débat est loin d'être refermé.

Frédéric Choulet

LE FIGARO – 18/10/2017

3 Grand Paris : les départements haussent le ton



LE SCAN POLITIQUE - Soutenus par Valérie Pécresse et Gérard Larcher, les cinq départements franciliens gérés par la droite montent au créneau, mardi soir à Versailles, pour défendre la création d'une métropole à l'échelle régionale.

«J'espère que le président de la République nous entendra tous». Le message est signé Valérie Pécresse. Si la présidente de la région Ile-de-France ne peut pas être physiquement présente, mardi soir, à la grande réunion publique organisée à Versailles par les présidents de cinq conseils départementaux, elle souhaitait cependant soutenir une démarche collective destinée à défendre une certaine vision du Grand Paris.

Pour Valérie Pécresse, le projet gouvernemental consistant à bâtir une grande métropole sur les bases de la métropole du Grand Paris, comprenant toutes les communes de la petite couronne, est une «aberration». Elle estime que le «vrai Grand Paris» ne peut pas se concevoir autrement qu'à l'échelle des 12 millions d'habitants de l'Ile-de-France. Et dans le contexte de la compétition mondiale des métropoles, c'est bien l'échelle de Londres avec ses 14 millions d'habitants qui devraient guider, selon elle, une réforme territoriale digne de ce nom.

Les cinq présidents des départements franciliens gérés par la droite pensent, eux aussi, que les 7 millions d'habitants de la petite couronne ne constituent pas une échelle suffisante pour envisager un développement métropolitain. Jean-Jacques Barbaux (Seine-et-Marne), Arnaud Bazin (Val d'Oise), Pierre Bédier (Yvelines), Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) et François Durovray (Essonne) devaient prendre la parole mardi soir pour rappeler les enjeux de cette métropole, que ce soit en terme de proximité, de cohérence territoriale et sociales ou encore d'exercice des compétences territoriales.

De multiples griefs

Les départements franciliens tentent également de désamorcer le projet, prêté à Emmanuel Macron, de faire disparaître les trois départements de la petite couronne au sein de la métropole. Patrick Devedjian, le président des Hauts-de-Seine, y voit une forme périlleuse de «centralisation» quand Pierre Bédier, le président des Yvelines, estime qu'une telle réforme menace la démocratie locale. Selon les élus départementaux, la suppression des départements entraînerait la disparition de 138 élus au suffrage universel et la mise en place de 1263 responsables désignés par les conseils municipaux. Pour Valérie Pécresse, vivement opposée aux mariages forcés, revenir au département de la Seine serait aussi un retour aux années 60 et un signe de régression.

Enfin, si les départements s'opposent avec autant de force aux limites d'une métropole du grand Paris réduite à la petite couronne, c'est parce qu'ils sont convaincus que l'avenir du territoire

économique le plus dynamique de France, se construira à l'échelle d'une grande couronne comprenant des sites phares tels que Roissy, Saclay, Marne-la-Vallée ou Melun. Sans oublier les zones rurales, vues comme des éléments incontournables pour imaginer une « métropole écologique ».

Emmanuel Galiero

LES ECHOS – 18/10/2017

4 Santini pousse son projet contesté de « Grand Paris de l'eau »



André Santini, président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, le Sedif, rêve de relier entre elles toutes les usines de production d'eau potable en Ile-de-France. La mairie de Paris n'en voit pas l'intérêt.

Un « Grand Paris de l'eau » pourrait-il voir le jour dans les années à venir, à l'image de ce qui a été réalisé dans les transports ? **André Santini, le président du Sedif**, le Syndicat des eaux d'Ile-de-France - qui gère le contrat de production et de distribution de 4,4 millions de Franciliens -, veut y croire... et n'hésite pas à mettre la pression sur ses partenaires.

Ce mardi, le maire d'Issy-les-Moulineaux a annoncé le lancement d'une concertation entre les principaux réseaux franciliens (Sedif, Eau de Paris, le Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers et le Syndicat mixte pour la gestion des eaux de Versailles et Saint-Cloud) dont il espère bien qu'elle fera avancer le dossier. Les discussions - qui pourraient par la suite être élargies à l'ensemble de la grande couronne - se baseront, a-t-il précisé, sur un diagnostic commun, grâce à la réalisation, début 2018, d'une étude sur l'état du réseau francilien.

« Relier toutes les usines de production »

L'idée du Sedif est de « *relier entre elles toutes les usines de production d'eau potable en Ile-de-France, en ne construisant que les chaînons manquants* », a fait valoir son président. Et d'ajouter que « *la création d'un ring de l'eau autour du Grand Paris serait une façon de sortir de la guerre picrocholine engagée entre le Sedif et Eau de Paris* ». L'investissement nécessaire est évalué à « *plusieurs centaines de millions, peut-être 500 millions d'euros* », même s'il est encore trop tôt pour donner un chiffre précis.

Interrogée par « Les Echos », l'adjointe à la maire de Paris à l'environnement, Célia Blauel, n'a pas caché sa surprise : « *Nous sommes dans une démarche de collaboration avec le Sedif, mais pour travailler sur la gestion de crise, pas pour créer un ring de l'eau, dont je ne vois ni le sens technique ni le sens financier ! Nous avons des services de l'eau aujourd'hui qui fonctionnent très bien et [...] tous les Franciliens ont de l'eau qui coule à leur robinet ! La problématique n'est pas du tout la même que dans les transports* », explique-t-elle, soulignant qu'il existe déjà des possibilités d'échange d'eau entre Paris et les villes voisines.

Se préparer à des crises

La crue de la Seine, survenue en 2016, a cependant mis en lumière la nécessité de se préparer à des crises majeures en termes de production et d'approvisionnement d'eau potable (même si l'an dernier le pire a été évité). Et là-dessus, tout le monde est d'accord, une approche commune est nécessaire. Car, comme le note le Sedif, ce type d'évènements est amené à se multiplier du fait du phénomène de réchauffement climatique.

Autre sujet potentiellement délicat, le Sedif aimerait combiner son projet de Grand Paris de l'eau « avec le retour sous gouvernance publique des usines privées de production d'eau potable desservant aujourd'hui près de 3 millions d'habitants, essentiellement en grande couronne », a expliqué André Santini. Des usines appartenant à Suez et Veolia. Interrogés sur le sujet, les représentants de Veolia n'ont pas souhaité, à ce stade, faire de commentaires.

Elsa Dicharry

::: SOCIAL

LES ECHOS – 18/10/2017

5 Réforme de l'assurance-chômage: le gouvernement ménage les syndicats



Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a plutôt apprécié les modalités de concertation prévues par le Premier ministre, Edouard Philippe.

Le Premier ministre, Edouard Philippe, a commencé mardi à recevoir les représentants des syndicats et du patronat. Les concertations sur l'apprentissage démarrent ce vendredi.

Pour les réformes de l'assurance-chômage, de la formation et de l'apprentissage, « ce sera la même méthode que sur les ordonnances », affirmait l'Elysée la semaine dernière. En réalité, ce ne sera pas vraiment le cas. C'est ce qui ressort des premiers entretiens qu'a eus mardi le Premier ministre avec les représentants des syndicats et du patronat.

Edouard Philippe, qui achèvera son tour des partenaires sociaux jeudi, a reçu tour à tour les leaders de FO, de la CFTC, de Solidaires, de la CGT, de la CFDT et du Medef. Sur l'apprentissage, une concertation démarrera à la fin de la semaine. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, recevront la CFDT dès vendredi, et les autres partenaires sociaux la semaine prochaine.

Bonus-malus: les syndicats satisfaits

Sur la formation professionnelle, il y aura en revanche une vraie négociation entre patronat et syndicats, comme ils le demandaient. Le « document d'orientation » rédigé par le gouvernement, qui viendra la cadrer en amont, sera envoyé « la première semaine de novembre », a annoncé Jean-Claude Mailly, le numéro un de FO. « Il portera plus sur l'aspect qualitatif que sur la tuyauterie », s'est félicité Laurent Berger, son homologue de la CFDT. « Les régions seront associées en amont de l'élaboration de ce document », a précisé Philippe Louis, le président de la CFTC.

Après les tensions nées de [la réforme du Code du travail](#) - sur laquelle la CGT va tenter de mobiliser jeudi -, l'exécutif est soucieux d'éviter de créer de nouvelles tensions d'entrée de jeu sur l'assurance-chômage, sujet sensible s'il en est pour les partenaires sociaux comme pour les salariés. Il a fait le choix habile de donner droit à la demande de la CFDT, la CGT et la CGC. Une rencontre entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, ouvrira le dossier fin novembre. « *Si cela se passe comme Edouard Philippe nous a dit, ça devrait être mieux que [sur le Code du travail]* », a du coup affirmé Philippe Martinez. Le leader de la CGT veut une négociation en bonne et due forme entre patronat et syndicats.

Il risque d'être déçu, si l'on en croit Philippe Louis. La rencontre multilatérale «*permettra de débroussailler [le sujet] puis s'engageront des concertations autour de la question des nouveaux entrants* », indépendants et démissionnaires, a-t-il affirmé. Une méthode qui va en revanche bien à Jean-Claude Mailly, pour qui « *les grands-messes sont utiles, mais il ne faut pas en faire trop* ».

Sans surprise, [le bonus-malus promis par Emmanuel Macron](#) et sur lequel travaille le gouvernement, [dénoncé par le Medef](#), a été bien accueilli par les syndicats qui plaident tous pour un tel dispositif. Mais tous ne sont pas forcément d'accord sur sa formule. Jean-Claude Mailly a défendu l'idée de pénaliser les secteurs qui en utilisent beaucoup : « *C'est qu'ils ne savent pas gérer* ». Pas Philippe Louis. Philippe Martinez, sans surprise, a été bien plus radical : «*Nous sommes pour le malus, pas pour le bonus.* »

Leïla de Comarmond

LES ECHOS – 18/10/2017

6 Gouvernance de l'assurance-chômage : les deux voies de réforme selon Terra Nova



Dans une note qu'il publie ce mercredi sur la réforme de la gouvernance de l'assurance-chômage, le think tank Terra Nova met en garde contre une étatisation ou un tripartisme de façade.

Au début de la campagne électorale, Emmanuel Macron n'y allait pas par quatre chemins, promettant [une étatisation pure et simple de l'assurance-chômage](#). Avant même d'être élu, il avait commencé à adoucir son discours. Tant mieux, dit la fondation Terra Nova. Ce think tank proche de la gauche juge une telle étatisation « *ni nécessaire, ni exempte de risques et de dérives* » dans [la note](#) qu'il publie ce mercredi où il passe au crible les différents scénarios de réforme de la gouvernance de l'assurance-chômage.

« *Rien n'assure que l'Etat, seul aux commandes [...] gérerait le système en stratège, maîtriserait ses grands équilibres financiers dans le cadre d'un système de décision clair, pour produire une réglementation efficace et dont la gestion serait optimale en termes de moyens* », écrivent les auteurs de la note, Thomas Audigé et Pierre Romain, anciens membres de cabinets du précédent quinquennat. « *Pire encore serait un tripartisme de façade, où l'Etat s'arrogerait de fait la*

prépondérance des décisions », ajoutent-ils, mettant en particulier en avant le risque d'une délégitimation des décisions prises.

Deux scénarios

Terra Nova propose deux scénarios entre lesquels le think tank refuse de choisir pour réformer efficacement l'assurance-chômage : « *Placer l'actuel paritarisme dans un système plus fortement régulé par l'Etat* » ou instituer un « *tripartisme équilibré* ». Dans le premier cas, les partenaires sociaux continueraient à définir les règles de l'assurance-chômage, mais il reviendrait à l'Etat d'en fixer officiellement le cadre alors qu'aujourd'hui, il n'est censé intervenir qu'ex-post, en agréant ou pas la convention issue de l'accord entre patronat et syndicats.

Les pouvoirs publics définiraient « *les objectifs ou les grands principes* » à mettre en oeuvre, mais aussi le « *cadre financier* » des discussions en amont de la négociation via un « *document de cadrage* », à l'instar de ce qui existe déjà pour les négociations sur l'emploi et la formation. Les partenaires sociaux auraient alors trois mois pour négocier.

« Tripartisme équilibré »

L'autre option proposée par Terra Nova est celle d'un « *tripartisme équilibré* ». Ce second scénario serait radical puisqu'il signerait la mort de l'Unedic. Serait créée une « *Commission tripartite de l'assurance-chômage* » composée à parité de représentants de l'Etat et de représentants des partenaires sociaux (moitié patronat et moitié syndicats) et présidée par le ministre du Travail. C'est cette commission qui fixerait la réglementation non seulement du régime de l'Assurance-chômage, mais aussi du régime de solidarité actuellement géré par le seul Etat et qui intervient après épuisement des droits calculés par l'Unedic.

Cette commission s'occuperait également du financement des deux régimes, ainsi que des modalités de contrôle de la recherche d'emploi et des prestations de Pôle emploi. Pour éviter que les pouvoirs publics n'y aient toujours le dernier mot, serait instaurée une forme de droit de veto à toute réforme en cas d'opposition des deux tiers des partenaires sociaux membres de la Commission tripartite.

« *Aucune des deux options proposées n'est parfaite* », admet Terra Nova, qui rappelle que leur efficacité « *dépendra de la capacité à inscrire dans la loi des mécanismes permettant de contenir les dérives potentielles des acteurs* ». Partenaires sociaux mais aussi Etat...

Leïla de Comarmond

LE PARISIEN – 18/10/2017

7 Pour mieux contrôler les chômeurs, Pierre Gattaz propose un «contrôle journalier»



Le numéro un du syndicat du patronat, Pierre Gattaz, a évoqué cette idée mardi.

Le numéro un du Medef, Pierre Gattaz, a estimé mardi qu'il fallait mieux contrôler les chômeurs dans leur recherche d'emploi et a évoqué un «contrôle journalier». Une prise de position qui tombe alors que Matignon a commencé à recevoir les partenaires sociaux sur le chantier de [l'assurance chômage](#).

«L'assurance chômage est un outil indispensable pour sécuriser les salariés en transition mais il faut que le système soit incitatif à la reprise d'emploi et aide réellement à retrouver un emploi, a-t-il estimé lors d'une conférence de presse. Il ne faut pas qu'il donne un confort fictif qui entraîne encore plus de difficultés quand il prend fin.»

«Des gens qui profitent du système»

Soulignant qu'il fallait «aider ceux qui ont vraiment besoin de formation», le patron des patrons a affirmé qu'il y avait aussi «des gens qui profitent du système», sans pour autant être «hors-la-loi». Dans ce contexte, il a jugé qu'il fallait contrôler les demandeurs d'emploi sur leur recherche, «peut-être par un contrôle journalier», et surveiller qu'ils ne refusent pas à plusieurs reprises des offres raisonnables d'emploi.

Le chef de file du patronat a par ailleurs réitéré ses mises en garde [contre l'intégration des démissionnaires](#) et des indépendants dans le régime d'assurance chômage, soulignant que le système actuel était «toujours plombé par une dette énorme» et «toujours déficitaire à ce jour».

«Le financement de la formation des chômeurs est un sujet, a-t-il déclaré. Les entreprises sont prêtes à participer, mais il ne saurait être question de ponctionner massivement les fonds de la formation professionnelle de nos salariés à cette fin.»

[Après l'Elysée la semaine dernière](#), Matignon a pris le relais mardi en recevant les partenaires sociaux, jusqu'à jeudi. Le sujet : les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage, qui visent à donner davantage de protection aux salariés, après avoir offert plus de flexibilité à l'entreprise, avec les ordonnances.

L'OPINION – 18/10/2017

8 Gattaz avertit : gare à ce que le bonus-malus sur les CDD ne devienne pas le compte pénibilité de Macron !



[Le président du Medef s'oppose avec virulence à une éventuelle taxation des contrats courts. Absurde et contre-productif selon lui](#)

Mardi, Pierre Gattaz tenait sa conférence de presse mensuelle. Le président du Medef a mis en garde le gouvernement.

Pierre Gattaz l'a répété : [mettre un « bonus-malus »](#) sur les contrats est une « absurdité ». [Le président du Medef](#) a réagi avec virulence au projet du gouvernement de moduler la cotisation des contrats en fonction de leur durée. « Arrêtez le délire ! », a-t-il lancé. Le principe imaginé : plus vous embauchez en contrat longue durée, plus votre cotisation baisse, et inversement. Selon *Les Echos*, la modulation pourrait aller d'un minimum de 2 % à un maximum de 10 %.

Aujourd'hui, il existe déjà des surtaxes sur certains contrats courts. L'argument du Medef est de dire qu'elles n'ont pas dissuadé les chefs d'entreprise d'avoir recours aux CDD. Près de 86 % des embauches se font ainsi.

Pour le Medef, le bonus-malus serait donc « contre-productif » et pénaliserait la reprise. « Les entreprises reprennent confiance, ce n'est pas le moment de rajouter une taxe », a assuré le numéro un du Medef. Et de prévenir : « Il y aura de l'emploi informel ». Pierre Gattaz a aussi souligné que le recours à des contrats très courts correspond parfois à des métiers ou des situations spécifiques, comme l'organisation de l'Euro 2016 de football ou celle des [JO en 2024](#).

Pas sûr toutefois que le gouvernement soit très à l'écoute. La mesure plaît aux syndicats, et elle figurait dans le programme d'Emmanuel Macron. « On mettra en place des systèmes d'adaptation pour les secteurs temporaires », plaide un conseiller gouvernemental, qui rappelle qu'« aujourd'hui, les secteurs qui ont le plus recours à des CDD courts, comme l'intérim ou les emplois saisonniers, sont exonérés de la cotisation spécifique. Et que les CDD d'usage sont majorés à un taux nettement plus faible. »

Réembauches. Plus que de contraindre certains secteurs, le gouvernement veut surtout en finir avec certains abus. Une étude du [Conseil d'analyse économique](#) d'octobre 2017 montre en effet que 70 % des embauches en contrat court... sont des réembauches chez un ancien employeur. Et que le système [d'assurance chômage](#) subventionne en réalité les employeurs qui font tourner ces travailleurs sur les postes. La taxation des contrats courts, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne permet pas de cibler ces pratiques d'alternance organisée par la même entreprise entre chômage indemnisé et emploi.

Un taux de cotisation serait défini et modulé en fonction du comportement de l'entreprise, mais aussi du secteur : il augmenterait pour les entreprises qui font le plus de turnover. « Quelle que soit la forme exacte que prendra le dispositif, il y aura beaucoup plus de gagnants côté entreprises que de perdants », explique encore un proche du dossier. Reste que les perdants pourraient être de gros perdants. Notamment du côté des services, ou du bâtiment.

Or ces secteurs pèsent lourd au sein du Medef. D'où la levée de bouclier de Pierre Gattaz : « Cette mesure stigmatiserait certains types de contrats ou d'entreprises ». [L'industrie](#), qui est nettement moins consommatrice de contrats très courts, y gagnerait. Des différences qui susciteraient à coup sûr des débats animés au sein de l'organisation patronale, comme ce fut le cas, [l'année dernière déjà, lors de la négociation de l'assurance chômage](#).

Aussi, Pierre Gattaz prévient-il les politiques : « Ce bonus-malus pourrait bien devenir [le compte pénibilité](#) d'Emmanuel Macron ! » Le Medef devait être reçu mardi soir par [Edouard Philippe](#) dans le cadre de la concertation sur la réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Fanny Guinochet

LE PARISIEN – 18/10/2017

L'action Macron dévisse au

Bonus-malus pour les contrats courts, transformation du CICE... Le président Gattaz, a vertement critiqué hier plusieurs mesures du gouvern

PAR MATTHIEU PELLOLI

LE MEDEF s'est frotté les mains avec les ordonnances réformant le Code du travail. Mais désormais, il se ronge les ongles car plusieurs des dossiers sur lesquels planche le gouvernement dans le cadre du budget 2018 lui causent de l'inquiétude.

■ UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SORTIE DU CHAPEAU ?

Le problème est issu de la taxe à 3 % sur les dividendes, créée à l'été 2012 par François Hollande, alors qu'un certain Emmanuel Macron était secrétaire général adjoint de l'Élysée. Partiellement retoquée au printemps par la Cour de justice de l'Union européenne, celle-ci vient d'être ratiboisée par le Conseil constitutionnel. Le gouvernement avait pris les devants en supprimant cette taxe dans le projet de loi de finances pour 2018 et en provisionnant 5,7 Mds€ sur cinq ans. Mais l'ardoise sera plus lourde que prévu, d'un mon-

tant de 9 Mds€... D'où l'idée d'une « contribution exceptionnelle » pour corriger la facture.

« Nous n'allons pas remplacer une taxe illégale par une autre taxe », s'étranglait hier Pierre Gattaz, le président du Medef. La solution ? « La mère de toutes les réformes, c'est la baisse des dépenses publiques. En France, elles augmentent de 0,5 point de PIB – soit environ 10 Mds€ – chaque année », un triste record selon l'organisation patronale. Le projet d'une nouvelle taxe est pourtant bien dans les cartons, mais « rien n'est tranché, insistait-on hier soir à Bercy. Des discussions sont en cours avec l'Association française des entreprises privées » (Afed).

■ SURTAXE DES CONTRATS COURTS

Autre projet du gouvernement : imposer un bonus-malus sur les contrats courts visant à pénaliser les entreprises qui coûtent le plus cher à l'assurance chômage. Une idée « absurde et contre-producti-



Pierre Gattaz, le président du Medef, a notamment dit son opposi-
« une idée absurde et contre-productive, qui créerait du chômage

ve, qui créerait du chômage », tonnait hier Pierre Gattaz.

Pour l'organisation patronale, le recours aux contrats courts est par exemple indispensable lors des grands événements sportifs. Ce fut le cas lors de l'Euro 2016 de football et cela sera le cas lors des Jeux olympiques 2024, fait valoir le Medef. « Nous aurons besoin

de serveurs, de cuisiniers, d'agents d'accueil, de sécurité et de nettoyage en CDD et en intérim. » Et le patron du Medef de planter la dernière banderille : « Au moment où la France retrouve de l'attractivité, ne polluons pas cet intérêt avec de mauvaises idées. Évitions les zigs et les zags de la présidence Hollande. »

Pierre Moscovici bat sa coulpe

MEA CULPA. Pierre Moscovici, aujourd'hui commissaire européen, a regretté hier la mise en place de la taxe sur les dividendes instaurée lorsqu'il était ministre de l'Économie de

François Hollande, en 2012. L'invalidation de cette taxe va obliger l'État à passer à la caisse (lire ci-dessus)... « Ce n'est pas une décision que j'ai prise personnellement, je tiens à le dire », a souligné

Pierre Moscovici. Selon l'hebdomadaire « Challenges », l'effondrement du dispositif est dû à un amendement déposé par Christian Eckert, le rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée de l'époque. Ce dernier n'a pas souhaité

réagir hier. Mais « c'est facile de dire : ils ont bricolé, ils se sont trompés, alors que ce n'est pas à cause de cet amendement que la mesure a été retoquée par le Conseil constitutionnel », s'agaçait hier un ancien membre de son cabinet. **M.PE**

LE MONDE – 18/10/2017

9 L'apprentissage, le parcours mal-aimé des Français que le

gouvernement souhaite réenchanter



Le premier ministre s'entretient cette semaine avec les partenaires sociaux pour attirer davantage de jeunes vers une filière dont les effectifs stagnent.

L'échange est symptomatique de la vigueur des stéréotypes sur l'apprentissage. Invité sur France Inter, le 30 août, Antoine Frérot, président de Veolia, chante les louanges de cette filière. Puis la journaliste lui demande : « *Est-ce que vous avez poussé l'un de vos enfants à être apprenti ?* » Réponse : « *Non, je ne l'ai pas fait car, étant brillant, l'un voulant être médecin... Le problème ne s'est pas posé.* » M. Frérot a eu beau tenter de se justifier par la suite, seule est restée gravée dans les esprits sa réflexion malhabile.

Pourtant, le patron du groupe de services collectifs a exprimé une opinion très commune, qui traduit l'ambivalence du corps social sur ce dispositif : l'apprentissage est dépeint comme une solution à privilégier pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, mais son image reste péjorative – et synonyme de voie de garage réservée aux élèves en situation d'échec.

275 000 nouveaux contrats en 2016

Les statistiques mettent en exergue cette faible attractivité. Selon une étude, diffusée début septembre, par la direction chargée de la recherche au ministère du travail (Dares), le « *flux de nouveaux contrats* » d'apprentissage dans le privé était légèrement supérieur à 275 000 en 2016, contre un peu plus de 306 000 quatre ans plus tôt, soit une baisse de 10 % sur cette période. Le recul avait été stoppé en 2014 et la tendance est, depuis lors, légèrement à la hausse, mais cette reprise, très modeste, est largement imputable à la progression des effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur. A l'inverse, « *le nombre d'entrées d'apprentis au niveau secondaire a diminué de 24 %* » depuis 2008, constate la Dares, qui parle d'une « *tendance sur le long terme* ». Le reflux est très marqué « *dans les métiers traditionnels de l'apprentissage* » (bâtiment, industrie, coiffure, esthétique, hôtellerie-restauration).

Emmanuel Macron entend sortir cette filière du marasme et l'utiliser comme une arme contre le chômage des moins de 25 ans. « *On va mettre de l'apprentissage dans les filières d'excellence, car l'apprentissage, c'est une bonne chose. Je veux qu'on donne un vrai statut à l'apprenti* », a lancé, dimanche 15 octobre sur TF1, le président de la République. Le sujet doit être abordé (avec les réformes de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle) lors d'une série d'entretiens, mardi, mercredi et jeudi, entre le chef du gouvernement, Edouard Philippe, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, et les partenaires sociaux. L'association des régions de France sera également reçue car ces collectivités exercent des responsabilités importantes dans le système, tout comme les organismes consulaires (chambres de commerce, chambre des métiers...).

L'une des intentions de l'exécutif est de modifier les représentations. « *C'est culturel en France : beaucoup estiment que l'apprentissage est une bonne chose... en théorie. Nous avons, ancrée en tête, l'idée que dans une classe d'âge, 80 % des jeunes doivent avoir le bac* », souligne **Didier Kling, président de la chambre de commerce de Paris - Ile-de-France.**

Au-delà des mentalités, c'est toute l'architecture du dispositif que le gouvernement souhaite revisiter. « *L'apprentissage s'est développé en marge de l'éducation nationale* », décrypte Bertrand Martinot, ex-délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle. Un phénomène qui a eu

comme corollaire la concurrence entre les lycées professionnels (LP), dans le giron de l'éducation nationale, et les centres de formation d'apprentis (CFA), le plus souvent gérés par des chambres consulaires et, dans une moindre mesure, par les branches professionnelles.

Les seconds vont-ils, désormais, être privilégiés par les pouvoirs publics ? Dans cette hypothèse se pose la question du devenir des LP, signale Jean-Patrick Gille, président de l'Union nationale des missions locales. « *Si le gouvernement souhaite relancer quantitativement l'apprentissage en transférant des jeunes, scolarisés par l'éducation nationale, vers des CFA, il faut qu'il le dise* », enchaîne Jean-Pierre Willems, un consultant spécialiste du sujet.

Prendre en compte les besoins

Autre point central des débats : l'orientation des élèves et le contenu des formations, deux sujets sur lesquels le patronat veut peser davantage. L'apprentissage prépare à des diplômés d'Etat qui reposent, notamment, sur un « *référentiel de compétences* » dont la définition est plutôt laissée à la main de l'Etat, rappelle une source au sein de l'exécutif. Du coup, les « *besoins des employeurs* » ne sont souvent pas bien pris en compte, regrette Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité (artisans, commerçants, professions libérales). Catherine Perret, de la CGT, met en garde, elle, contre des « *formations initiales trop liées aux demandes ponctuelles des entreprises* » : « *Ce serait contreproductif pour les jeunes.* » Le rôle des tuteurs, qui forment les apprentis, « *doit être valorisé* », insiste, pour sa part, Michel Beaugas (FO).

Enfin, la réforme à venir est susceptible de créer des frictions entre les protagonistes qui font vivre le dispositif. Le 12 octobre, **le président du Medef, Pierre Gattaz**, a plaidé pour que le financement soit « *direct* » et « *ne passe plus par les régions* » – autrement dit, qu'il soit confié aux branches professionnelles, dans lesquelles les organisations d'employeurs jouent un rôle-clé. Pas question, objecte David Margueritte, l'élu de Régions de France chargé du dossier : pour lui, les régions incarnent « *l'intérêt général* » et ont une « *vision stratégique* » des besoins en compétences sur leurs territoires.

Face à toutes ces problématiques, le gouvernement a plusieurs pistes de mesures en tête. Selon nos informations, il est favorable à l'idée que les branches soient davantage parties prenantes dans la détermination du contenu des diplômes. Il réfléchit aussi à la création d'une sorte de sas entre l'école et l'apprentissage afin que les jeunes se frottent aux codes de l'entreprise.

[Sarah Belouezzane](#) et [Bertrand Bissuel](#)

ENTREPRISES

LA TRIBUNE – 18/10/2017

10 French Tech Diversité, un (petit) coup de pouce contre les inégalités dans la tech



Les 35 startups lauréates du French Tech Diversité, avec le secrétaire d'Etat au Numérique, Mounir Majhoubi

L'initiative French Tech Diversité, soutenue par l'Etat, a présenté mardi 17 octobre les 35 startups choisies pour bénéficier d'un programme d'aide à l'entrepreneuriat doté de 2 millions d'euros. Sa particularité : les gagnants sont issus de milieux sociaux défavorisés ou vivent dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

"Quand j'ai participé, le mois dernier, à l'initiative Startups Banlieue, c'était la première fois que je voyais une salle remplie d'entrepreneurs avec des têtes différentes et des parcours de vie différents de ce qu'on voit d'habitude dans la tech. J'en ai eu les larmes aux yeux. Je ne pleurerai pas aujourd'hui, mais cela fait du bien de montrer une autre facette de l'entrepreneuriat. Vous étiez, nous étions, trop sous-représentés".

Devant les 35 startups lauréates de la première promotion du programme French Tech Diversité, réunies à Station F, le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Majhoubi, [pur produit de l'ascenseur social républicain](#), ne masquait pas sa fierté devant la dernière initiative de la French Tech. Lui-même entrepreneur (quatre échecs, un succès avec la coopérative La Ruche Qui Dit Oui) et Français issu à la fois de l'immigration et d'un milieu populaire, l'élu n'a pas manqué de souligner la portée symbolique du premier programme d'État destiné à démocratiser l'accès à l'entrepreneuriat.

Un programme pour "trouver les bonnes idées où qu'elles soient"

Lancé en mars dernier avec un appel à candidatures, French Tech Diversité vise à aider 35 startups lauréates (parmi 274 dossiers) à faire leur trou dans le grand bain de l'entrepreneuriat. Un milieu dominé, en France comme en Europe et dans la Silicon Valley, par les hommes blancs sur-diplômés issus d'un milieu social favorisé, [comme l'ont montré de nombreuses études](#). Dans l'Hexagone, on sait également que près de 80% des startuppeurs sont des hommes. Et que les femmes lèvent [deux fois moins de fonds que leurs homologues masculins](#).

French Tech Diversité espère donc contribuer, en mettant en avant des entrepreneurs "aux visages différents, mais tout aussi excellents que les autres", à "trouver les bonnes idées où qu'elles soient", d'après David Monteau, le directeur de la Mission French Tech. Et casser les barrières psychologiques, très bien identifiées par les sociologues, qui éloignent les personnes socialement défavorisées de l'entrepreneuriat.

"Les études montrent que les femmes, les personnes issues de la diversité et celles qui sont défavorisées socialement, sont plus isolées de l'écosystème d'innovation, alors qu'il s'agit d'un critère majeur de succès pour une startup. Quand elles décident d'entreprendre, elles ont plus de difficultés à trouver des financements pour leur projet. D'ailleurs, elles se lancent beaucoup moins dans l'entrepreneuriat à cause du manque d'argent nécessaire pour survivre au départ, et à cause de l'auto-censure, c'est-à-dire le renoncement face à l'accumulation des obstacles", explique Salima Maloufi, la directrice de French Tech Diversité.

Remplacer le "love money" par une aide d'État de 45.000 euros

Les 35 startups lauréates gagnent un an d'incubation au sein d'un réseau de 11 incubateurs partenaires en Ile-de-France, dont le Founders Program de Station F, [l'incubateur féminin Paris Pionnières](#) ou encore La Miel, la pépinière d'entreprises de La Courneuve. De quoi leur offrir l'accès à des conseils, à un réseau et à des investisseurs pour se développer par la suite.

Pour être éligible, il fallait soit bénéficier des minima sociaux (RSA, Allocation adulte Handicapé, boursier ou ex-boursier depuis moins d'un an), soit résider dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV).

L'enveloppe qui finance le programme, fixée à 2 millions d'euros, se répartit entre les 35 startups, soit 57.000 euros pour chacune. Dont 45.000 euros sous forme d'aide directe et le reste pour payer l'incubation. "Cette somme correspond à peu près au "love money" que la plupart des

entrepreneurs récoltent auprès de leur famille et amis pour se lancer, précise Mounir Mahjoubi. Mais dans les milieux populaires, les familles ont beaucoup de "love", mais peu de "money", ajoute-t-il.

Des profils d'entrepreneurs très différents, toujours une élite universitaire

Signe de l'intérêt de l'initiative, les lauréats affichent un profil sensiblement différent de celui du startupeur "classique". 60% des startups gagnantes (dans 12 domaines différents, de la FoodTech à l'e-commerce, en passant par la santé, l'éducation, l'immobilier, les mobilités ou l'Internet des Objets) ont été fondées ou co-fondées par une femme (20% en moyenne). 40% ont au moins un fondateur résidant en QPV.

Les profils universitaires apportent également un petit vent d'air frais. Seulement 30% des lauréats ont été formés en école de commerce ou d'ingénieur, indiquant une grande diversité des formations et des parcours. En revanche, French Tech Diversité confirme que l'entrepreneuriat est l'affaire d'une certaine élite : près des deux tiers ont un niveau d'études égal ou supérieur à Bac +5.

Une initiative très symbolique... mais très modeste

Politiquement, French Tech Diversité tombe à pic pour illustrer les ambitions du gouvernement en matière d'inclusion numérique, dans le contexte de la réforme de l'emploi et de l'assurance chômage voulue par Emmanuel Macron. Malgré le signal négatif envoyé par la suppression des emplois aidés, le gouvernement mise sur la reconversion professionnelle et sur la facilitation de l'accès à l'entrepreneuriat (via l'ouverture de droits pour les démissionnaires notamment).

Symbole positif de cette politique, French Tech Diversité a donc déjà été reconduit pour une deuxième promotion en 2018, par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. Qui a également annoncé le doublement de son budget, qui va passer de 2 à 4 millions d'euros, et son expansion en régions, via les métropoles French Tech.

Reste que miser 2 ou 4 millions d'euros dans la tech pour aider une poignée d'entrepreneurs ne règle pas le problème de fond des inégalités dans ce milieu. Un combat qui doit se mener au niveau de l'éducation et de la formation (les femmes sont encore très largement minoritaires dans les écoles d'ingénieurs, qui fournissent une grande partie des nouveaux startuppés) et sur le terrain des mentalités pour casser les "plafonds de verres". Pour Mounir Mahjoubi, French Tech Diversité contribue à cette "nécessaire prise de conscience". Une goutte d'eau à la fois.

Par [Sylvain Rolland](#)

::: SOCIÉTÉ

LES ECHOS – 18/10/2017

11 Macron enclenche la réforme de la sécurité



La police de proximité déployée entre 1997 et 2002 ne devrait pas être le modèle retenu pour bâtir la future « police au quotidien », mais celle-ci s'en inspirera.

Le chef de l'Etat présente ce mercredi les orientations de sa politique de sécurité, qui prévoit l'instauration d'une « police au quotidien ». Le dispositif devrait commencer à être visible début 2018, après deux mois de concertation.

L'entreprise de transformation de la société revendiquée par Emmanuel Macron gagne le domaine de la sécurité. Le chef de l'Etat ouvre officiellement ce mercredi à l'Elysée devant un parterre de 500 personnes, constitué des plus hauts représentants de l'Etat - préfets, chefs des services territoriaux de la police et de la gendarmerie, directeurs généraux du ministère de l'Intérieur - le grand chantier qu'il s'est engagé à lui consacrer quand il était en campagne. Une réforme dont lui et [Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur](#), également présent, devraient voir le bout d'ici à deux ou trois ans et qui a pour pierre angulaire l'institution d'une « police au quotidien ».

Concertation préalable

Un concept, pour l'heure, encore abscons. Certains y voient une resucée de la « police de proximité » mise en oeuvre entre 1997 et 2002 et qui faisait la part belle à la prévention. Mais rien n'est moins sûr. En fait, la clarification attendue n'interviendra pas avant la fin de l'année. Un processus de concertation préalable de deux mois va être engagé avec divers experts (chercheurs, universitaires, etc.) et tous les acteurs de terrain (élus, bailleurs sociaux, etc.) pour permettre à la place Beauvau de se forger une doctrine.

Moyennant quoi, les premiers effectifs répondant aux objectifs de cette politique de sécurité au quotidien devraient être déployés début 2018 sur plusieurs sites pilotes. En fait, ceux qui seront jugés les plus représentatifs de la typologie d'actions à mener. Une vingtaine de villes ont déjà fait acte de candidature.

Renouer le dialogue

La méthode choisie donne le sentiment que l'exécutif hésite et peine à passer aux actes. En même temps, elle rompt avec le système de décision très vertical et très hiérarchisé qui caractérise le monde de la sécurité. Or, la nécessité de renouer le dialogue avec les forces de sécurité qui agissent sur le terrain, exténuées après presque deux ans d'état d'urgence et en mal de reconnaissance, a rarement été aussi forte.

Un état de malaise que la création de 10.000 postes d'agents (7.500 dans la police et 2.500 dans la gendarmerie), dont 7.000 dans les trois ans, promise pendant la campagne, pourrait contribuer à dissiper.

Certaines tâches allégées

La réforme de la procédure pénale, dont le projet de loi doit venir au Parlement au premier semestre 2018, donc concomitamment au déploiement de cette police au quotidien, pourrait également détendre la situation. Le texte qui sera défendu par Nicole Belloubet, la garde des Sceaux, présente ce mercredi au côté du chef de l'Etat, prévoit des mesures d'allègement de certaines tâches procédurales entre les services de la justice et ceux de la police. Elle vise aussi à mieux répondre aux actes de délinquance du quotidien avec, notamment, la forfaitisation de certains délits mineurs.

Joël Cossardeaux

::: POLITIQUE

LE POINT – 18/10/2017

12 La hausse de la CSG votée par les députés



Engagement majeur du candidat Macron lors de sa campagne, l'augmentation de 1,7 point de la CSG doit rapporter plus de 20 milliards d'euros.

L'augmentation du taux normal de la contribution sociale généralisée (CSG) de 1,7 point a été adoptée mardi 17 octobre en commission par les députés. Contestée par plusieurs groupes politiques, elle fait partie des principales promesses faites par [Emmanuel Macron](#) pendant sa campagne pour l'élection présidentielle. Elle est supposée être utilisée pour financer la protection sociale et doit logiquement générer un gain d'un peu plus de 20 milliards d'euros pour l'État.

L'objectif est de compenser la suppression des cotisations chômage et maladie pour les salariés du secteur privé, qui représentent 3,15 % du salaire. Une façon, plaide l'exécutif, de redonner du pouvoir d'achat aux actifs, en mettant à contribution les retraités les plus aisés. [Lors de son interview télévisée dimanche soir](#), Emmanuel Macron a appelé les retraités à prendre en compte "l'ensemble" de sa proposition d'augmenter la CSG tout en baissant la taxe d'habitation, voyant là "une mesure de justice". Le ministre des Comptes publics [Gérald Darmanin](#) (issu de [LR](#)) a plaidé en ce sens mardi lors des questions au gouvernement, en réponse à la [LR Isabelle Valentin](#).

"Coup de poignard" sur les retraités

"Quelqu'un qui a 1 400 euros de retraite et qui donc va connaître une augmentation de sa CSG (...) va gagner 300 euros de taxe d'habitation en moins l'année prochaine", et "une augmentation de CSG de 23 euros (mensuels, nldr), ça fait 15 euros de pouvoir d'achat – c'est vrai c'est peu –, gagnés l'année prochaine", selon lui. Et de lancer que le programme du candidat [LR](#) à la présidentielle [François Fillon](#) prévoyait une hausse de deux points de TVA, avec laquelle "tous les retraités, y compris ceux qui gagnent 600 euros de retraite", auraient subi "une augmentation de 300 euros de fiscalité". La baisse de taxe d'habitation est contenue dans le projet de budget de l'État, examiné dans l'hémicycle cette semaine.

Des députés [LR](#), Constructifs, mais aussi [Insoumis](#) et communistes ont tenté vainement de supprimer l'article prévoyant la hausse de CSG en commission des Affaires sociales. Ils ont dénoncé un "coup de poignard" [sur les retraités](#) et "un impôt injuste, dont l'augmentation va toucher principalement les personnes âgées les plus pauvres". À l'inverse, [Adrien Taquet](#) ([LREM](#)) a défendu "une mesure de justice sociale qui favorise les classes moyennes et populaires".

Un amendement de La [France insoumise](#) rejeté

Des socialistes notamment ont cherché à exempter de hausse certaines personnes comme les pensionnés d'invalidité, sans avoir gain de cause. Sur plusieurs bancs, des députés ont soulevé de nouveau le cas des personnes âgées en maison de retraite, qui ne bénéficieront pas de la baisse de la taxe d'habitation en compensation. "Nous sommes extrêmement vigilants pour que cette question trouve une réponse dans la durée", a assuré le rapporteur ([LREM](#)) [Olivier Véran](#).

Sans succès également, des députés [MoDem](#), alliés de la majorité, ont cherché à ce que les retraités actuellement exonérés de taxe d'habitation ne soient pas soumis à l'augmentation de la CSG. Les [Insoumis](#) ont ensuite défendu la création d'une "contribution sociale généralisée sur la fortune", reprise de l'impôt de solidarité sur la fortune [que l'exécutif transforme en impôt sur la fortune immobilière](#) dans le projet de budget de l'État, mais pour financer la Sécurité sociale. Cet amendement de 25 pages a été rejeté.

13 La droite veut amplifier les baisses de charges des entreprises



Les députés LR sont d'accord pour transformer le CICE en baisse de charges, mais en réduisant encore le coût du travail. Ils refusent la hausse de la CSG pour les retraités.

C'est l'une des mesures phares du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018. La transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de charges patronales, afin de pérenniser ce coup de pouce aux entreprises, était une promesse électorale d'Emmanuel Macron. Alors que le texte est examiné depuis ce mardi par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée, la droite veut aller plus loin.

Amplification des baisses de charges

Un amendement a été déposé par Jean-Pierre Door, Eric Woerth et d'autres députés LR pour amplifier les baisses de charges à la suite de la bascule programmée pour 2019. En premier lieu, ils s'opposent au [projet gouvernemental de réduire le taux du CICE de 7 % à 6 %](#), ce qui ferait perdre 3,1 milliards d'euros aux entreprises. D'autant plus, rappellent les députés, qu'à cette perte s'ajoutent 5 milliards de fiscalité supplémentaire puisque la disparition du CICE va élargir l'assiette de l'impôt sur les sociétés.

En second lieu, ces mêmes députés veulent étendre les allègements de charges jusqu'à 3,5 SMIC au lieu de 2,5 SMIC. « *Au total, il s'agit de baisser le coût du travail de 13 milliards d'euros par rapport à ce que prévoit le gouvernement* », expliquent-ils. Cet amendement a été rejeté.

Forfait social

Plusieurs députés LR ont profité de cette discussion pour tenter, en vain, d'introduire une baisse du forfait social. Cette contribution patronale, [qui rapporte plus de 5 milliards par an](#), est prélevée sur les éléments de rémunération non soumis à cotisations sociales : épargne salariale ou retraite, retraite supplémentaire, etc.

La loi Macron de 2015 a prévu un taux réduit de 8 % au lieu de 20 % pour les petites entreprises (moins de 50 salariés) concluant pour la première fois un accord de participation ou d'intéressement. Les députés de droite veulent l'étendre au premier PEE ([plan d'épargne entreprise](#)) et au premier Perco (retraite collective). Une initiative intéressante, alors que le chef de l'Etat veut relancer les dispositifs d'épargne salariale.

Variante, également rejetée pour des raisons de coût, les élus LR proposaient également un plan B au cas où l'amplification des baisses de charges ne serait pas adoptée : diminuer le taux du forfait social de 20 % à 16 % pour « *l'intéressement, le supplément d'intéressement et l'intéressement de projet, les sommes versées au titre de la participation et du supplément de réserve spéciale de participation, et les plans d'épargne collectifs (Perco).* »

Quant au [projet de hausse de la CSG](#) , plus que compensée par la baisse des cotisations salariales, les députés de droite n'en veulent pas du tout. Certains arguent que la hausse sera immédiate alors que la baisse se fera par étapes, et regrettent le « *matraquage* » des retraités.

Solveig Godeluck

LE MONDE – 18/10/2017

14 Eric Woerth : « Le budget de Macron est injuste »



Le président (LR) de la commission des finances de l'Assemblée nationale annonce que son groupe ne votera pas le projet de loi de finances.

Alors que le budget 2018 est examiné dans l'Hémicycle à partir de mardi 17 octobre, le président LR de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Eric Woerth, explique pourquoi son camp ne le votera pas. Et il revient sur le positionnement de la droite en tant que force d'opposition.

Qu'avez-vous pensé de l'intervention télévisée d'Emmanuel Macron, dimanche soir sur TF1 ?

Eric Woerth : Je n'ai pas été convaincu. La « pensée complexe » s'est transformée en pensée confuse, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de la PMA ou de la sélection à l'université. Il était sur la défensive. Le sujet n'est pas de savoir si on a le droit de dire « bordel » quand on est président de la République. Le problème, c'est que cette accumulation de mots (« fainéants », « illettrés »...) traduit une espèce de mépris latent pour une partie des Français. Je n'ai perçu ni sincérité ni empathie dans son entretien. C'est un président proche des réformes, mais éloigné des Français.

Vous n'approuvez aucune mesure du projet de budget ?

Il y a des mesures qui me vont très bien, comme la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) – même si ce n'est qu'en partie – et la réforme de la fiscalité des revenus du capital. Je suis également d'accord pour revoir le système d'indemnisation du chômage, mais pas en ouvrant des droits aux personnes démissionnaires. Le sujet est sur la nature, la durée de l'indemnisation, la notion de droits et devoirs.

En fait, le gouvernement met en œuvre des réformes que la droite n'a jamais réussi à faire...

Non ! Nicolas Sarkozy n'avait pas supprimé l'ISF en 2007 mais il avait instauré un bouclier fiscal limitant la taxation à 50 % des revenus. C'était un principe fiscal plus large que celui reposant sur un seul impôt, et un substitut intelligent et efficace à l'ISF. Tout cela s'est ensuite noyé avec la

crise et la multiplication des polémiques. Le bouclier fiscal était mal-né, mais je pense que c'était la bonne idée. A partir du moment où cette idée globale ne pouvait pas être reprise, la suppression de l'ISF était la meilleure manière de faire. Mais il fallait le faire complètement.

C'est-à-dire ?

L'idée de créer un impôt sur la fortune immobilière (IFI) n'est pas une bonne idée. D'abord, ce n'est pas parce que votre maison ou votre appartement prend de la valeur sans que vous ne fassiez rien, que cela constitue une rente immobilière. Ensuite, cela va affaiblir le secteur du bâtiment qui a un poids économique considérable. On tape sur l'immobilier cher à travers l'IFI et on tape sur l'immobilier social en s'en prenant aux bailleurs sociaux.

Enfin, à travers cette mesure, on déclenche un très mauvais débat sur les signes extérieurs de richesse. Cela avive l'idée qu'il y a une France des riches et une France des pauvres. Or, vous êtes toujours le riche de quelqu'un et le pauvre de quelqu'un. Avec cela, le nouveau monde, c'est l'ancien monde en pire.

Macron n'est donc pas le "président des riches" ?

Je ne reprends pas cette expression. En revanche, le budget d'Emmanuel Macron est inutilement injuste, comme avec la hausse de la CSG. Pourquoi baisser le pouvoir d'achat des retraités pour baisser les charges sociales salariales ? C'est de la gesticulation budgétaire. Ce qui m'intéresse c'est : est-ce un budget efficace ou pas ? de croissance ou pas ? La réforme de l'ISF est un premier pas. La forfaitisation des revenus du capital, aussi. Tout cela concourt à mettre la France dans les standards européens. Je ne crois à la distribution de richesses que par la croissance. C'est par l'activité que les revenus d'activité croîtront, pas par les transferts sociaux.

Voterez-vous le budget ?

Non ! Le groupe LR votera contre. Nous sommes un parti d'opposition et nos réserves sur le budget sont considérables. Il n'y a rien pour la compétitivité des entreprises, il aurait fallu davantage baisser les charges patronales. La hausse de la CSG va faire baisser le pouvoir d'achat des retraités. Et il aurait mieux valu augmenter la TVA car ce n'est pas sur la feuille de paye et cela touche les importations. La taxe d'habitation, elle, est une usine à gaz ! En plus, c'est une réforme injuste. Au final, ce seront 10 milliards pris sur les recettes de l'Etat.

Enfin, le gouvernement ne parle jamais de la réduction de la dépense, alors que le déficit de l'Etat va se creuser de près de 14 milliards l'an prochain. Ce n'est pas avec la suppression de 200 000 emplois aidés et le transfert des APL vers les bailleurs sociaux qu'on va résorber le déficit français ! Macron bénéficie pourtant d'une extraordinaire conjonction économique et européenne pour mener des réformes lourdes. C'était beaucoup plus complexe sous Sarkozy : le PIB avait chuté de - 2,9 % en 2009 et la masse salariale s'effondrait de 30 ou 40 %...

La présence de ministres de droite dans le gouvernement complique-t-elle votre positionnement ?

Emmanuel Macron aurait dû s'y prendre autrement s'il avait voulu réellement révolutionner la politique française. A l'issue des élections législatives, au lieu de débaucher des personnalités de droite pour tenter de faire exploser LR, il aurait dû associer l'ensemble des grands partis républicains – en dehors des extrêmes – à son action réformatrice dans le cadre d'un grand accord politique. LR, le PS et LRM auraient alors pu mener ensemble les cinq ou six réformes structurelles nécessaires. Cela aurait été vraiment révolutionnaire. Là, il l'a fait de manière banale, en réformant seul. Cela montre qu'il reste en réalité dans l'ancien monde.

Selon un sondage récent, 7 sympathisants de droite sur 10 estiment que la droite devrait se montrer constructive vis-à-vis du gouvernement...

Il faudrait donc que je prenne ma carte LRM et qu'il n'y ait qu'un seul parti, celui du président ? Je regrette infiniment d'utiliser ma liberté de voter, excusez-nous de nous opposer ! Le débat est caricatural. Nous n'avons pas voté contre la déclaration de politique générale d'Edouard Philippe, nous avons voté pour les ordonnances, mais nous voterons contre le budget, car il contient des mesures inacceptables, injustes et inefficaces.

La droite peut-elle représenter une alternance crédible d'ici à 2022 ?

Aujourd'hui, la droite n'est pas suffisamment audible. Nous n'avons pas choisi l'opposition systématique, ce qui est une attitude responsable mais qui peut décontenancer une partie de notre électorat, car Emmanuel Macron joue sur notre terrain. Par ailleurs, étrangement, l'extrême gauche de Mélenchon est mise systématiquement en avant. Mais contrairement à ce que croit En marche !, la France n'est ni une entreprise ni une start-up et les Français ne sont pas des clients ou des actionnaires. Ce sont des citoyens. Nous appartenons à un pays qui a des valeurs, une identité, une histoire nationale... C'est le message que nous pouvons porter. Quand une voix plus forte existera chez nous, sûrement autour de Laurent Wauquiez, la droite incarnera de nouveau une véritable alternance.

Propos recueillis par [Benoît Floc'h](#), [Alexandre Lemarié](#) et [Audrey Tonnelier](#)

INTERNATIONAL

LE MONDE – 18/10/2017

15 Brexit : les négociations achoppent sur le coût du divorce



L'objectif d'entériner le passage à la deuxième phase des discussions, jeudi et vendredi, lors du Conseil européen, ne sera pas atteint. Les protagonistes s'accusent mutuellement de mauvaise volonté.

Le ton vire à l'aigre entre Londres et Bruxelles. Il y a quelques semaines, Européens et Britanniques espéraient encore pouvoir entériner le passage à une deuxième phase des négociations du Brexit portant sur la « relation future », notamment commerciale, lors du Conseil des dirigeants européens du jeudi 19 et du vendredi 20 octobre. Il n'en sera rien.

Les Vingt-Sept devraient suivre la recommandation de Michel Barnier, leur négociateur en chef, et constater l'absence de « *progrès suffisants* » dans les discussions sur le divorce avec le Royaume-Uni. Et pas question de donner un feu vert à une période de transition de deux ans, réclamée par la première ministre britannique, Theresa May, lors de son discours de Florence (Italie), le 22 septembre, afin de ménager un Brexit en douceur pour les milieux financiers.

Les Européens devraient certes « *saluer des progrès* » concernant le sort des expatriés, une de leurs priorités dans le cadre du divorce. Un accord est tout proche, à condition que Londres et Bruxelles transigent sur le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne (UE) dans le règlement

des futurs contentieux. Ils devraient aussi reconnaître des avancées au sujet de la frontière irlandaise, avec la volonté commune de préserver les accords de paix de 1998.

En revanche, un désaccord persiste entre les Britanniques et les Vingt-Sept sur le règlement financier du Brexit. A Florence, M^{me} May avait concédé que « *le Royaume-Uni honorera [it] ses engagements* », soit 20 milliards d'euros. A la Commission, l'équipe de Michel Barnier espérait toutefois que Londres entrerait dans les détails. Or David Davis, ministre britannique du Brexit, son alter ego, est resté dans le flou.

Plongée dans l'inconnu

Il reste désormais moins de dix-huit mois avant la date théorique du Brexit (fin mars 2019) et les protagonistes s'accusent mutuellement de mauvaise volonté. « *Ils jouent la montre pour voir s'ils peuvent nous soutirer davantage d'argent* », a pesté M. Davis devant les députés britanniques, mardi 17 octobre, accusant les Vingt-Sept de bloquer délibérément des négociations en réalité avancées.

« *C'est tout de même curieux, regardez le calendrier, regardez la date du référendum sur le Brexit, la date à laquelle nous avons reçu la lettre de Theresa May enclenchant le processus de négociation presque un an plus tard, et puis il a fallu encore attendre les élections générales [en juin] pour commencer* », a répliqué M. Barnier depuis Luxembourg.

« *L'UE ne retarde rien du tout, elle est disponible (...), nous sommes prêts même à accélérer les négociations dès l'instant où l'on respectera bien les étapes auxquelles nous tenons* », a martelé le Français, très apprécié à Bruxelles pour sa fermeté.

David Davis et Michel Barnier avaient pourtant dîné ensemble la veille, lundi 16 octobre, à Bruxelles, avec Theresa May et Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, dans une atmosphère qualifiée d'« *aimable et constructive* » par la Commission.

Mais la première ministre britannique est rentrée bredouille à Londres. Sans même avoir pu décrocher cette période de transition qui braque les « *hard Brexiters* » mais que réclament la City de Londres et les milieux d'affaires, inquiets d'une plongée dans l'inconnu au jour du Brexit, alors que les mauvais indicateurs sur l'économie britannique s'accumulent.

Longtemps, les Britanniques ont prétendu que la question du règlement financier constituait leur principal atout dans la négociation. En réalité, le problème de la facture est celui qui unit le plus vigoureusement les Vingt-Sept. Pas question que Londres parte en laissant des trous à plusieurs dizaines de milliards d'euros dans le budget de l'UE. Le chèque du Brexit atteindrait entre 60 milliards et 80 milliards d'euros selon des chiffres non officiels.

Londres considère la note du Brexit comme le prix d'un futur accès au marché unique, dans le cadre de la « relation future » avec l'UE, alors que pour les Vingt-Sept l'accord sur la facture n'est que le préalable aux discussions commerciales. Ce désaccord fondamental n'a pas non plus fini de peser sur les négociations.

Les Européens devraient tout de même envoyer un message positif à Londres lors du Conseil européen, en invitant la Commission de Bruxelles à entamer des « *discussions préparatoires internes* » (sans les Britanniques), afin d'être prêts à valider la période de transition et à passer à la discussion sur les « relations futures » lors du Conseil européen suivant, les 14 et 15 décembre. A condition toutefois qu'entre-temps, le gouvernement britannique fasse sa part du chemin sur le règlement financier.

Cécile Ducourtieux et Philippe Bernard

16 Conseil européen : Merkel remet la question turque sur la table



À la demande de l'Allemagne, les négociations d'adhésion de la Turquie seront évoquées lors du dîner du Conseil européen, jeudi soir à Bruxelles.

La chancelière allemande réaffirme que la Turquie d'Erdogan n'a pas sa place dans l'Europe. Mais les Européens oseront-ils être à l'origine de la rupture ?

Le très long feuilleton diplomatique de l'adhésion ou non de la Turquie sera au centre des discussions, jeudi soir, lors du dîner du Conseil européen à Bruxelles. Un point de l'ordre du jour réclamé par l'Allemagne. En effet, le 3 septembre, lors du débat précédant les élections législatives, Angela Merkel s'était dite favorable à un arrêt des négociations d'adhésion avec la Turquie, en raison des dérives antidémocratiques du régime. « Il est clair que la Turquie ne doit pas devenir membre de l'Union européenne », avait-elle affirmé, tout en relevant que « les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE sont pour l'instant inexistantes ». En vérité, ce n'est pas véritablement l'enjeu. Il est inimaginable que le régime turc actuel puisse adhérer à l'Union européenne. La question est plutôt de savoir qui de la Turquie ou de l'Union européenne « fermerait la porte le premier », comme l'avait relevé très justement la chancelière.

La position actuelle des Européens consiste précisément à éviter d'être à l'origine de la rupture des négociations. « Notre fermeture serait aussitôt exploitée par les nationalistes turcs, et Erdogan au premier chef, au détriment des Turcs qui, de bonne foi, s'appuie sur cette perspective pour tenter de moderniser le pays. Si on laisse Erdogan décréter la fin de la procédure d'adhésion, il y aura des contestations en interne et il y aura un débat en Turquie », explique un diplomate européen. Et puis l'Europe n'aura pas sur le cœur l'abandon des démocrates turcs...

Facture élevée

Jusqu'ici, les Européens ont tenu sur cette position toute en retenue. L'Autriche est, à ce jour, le seul pays qui n'était pas dans cette ligne. Surtout depuis le référendum turc d'avril 2017 par lequel le président Erdogan a renforcé ses pouvoirs à la suite d'une campagne électorale que les observateurs européens ont jugé inéquitable. « Après le référendum turc, nous ne pouvons pas simplement revenir aux affaires courantes. Il faut faire preuve de franchise s'agissant des relations Turquie-UE », avait tweeté Sebastian Kurz, à l'époque chef de la diplomatie autrichienne et qui est pressenti pour devenir le chancelier autrichien après la victoire de son parti aux législatives anticipées du 15 octobre.

Merkel va-t-elle camper, jeudi soir, sur sa position et entraîner à sa suite d'autres pays européens ? Pour l'instant, la France a adopté une ligne classique : laissez Erdogan assumer la rupture. Mais la question financière se pose trivialement. L'Union européenne consacre des fonds européens à la procédure de pré-adhésion de la Turquie (6,7 milliards d'euros entre 2007 et 2017, et un prévisionnel de 1,9 milliard entre 2018 et 2020). La Turquie bénéficie aussi des prêts de la BEI (Banque européenne d'investissement) à hauteur de 2,3 milliards en 2015 ou de la Berd (Banque européenne pour la reconstruction et le développement).

Emmanuel Berretta

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>

